

AVRIL 2023

INFO & ACTU

SOMMAIRE

- Conseil Municipal du 23 février 2023
- Les beaux jours et le bruit : rappel des horaires
- Civisme : ramassage des déjections canines
- Emplois saisonniers
- Rappel : inscriptions à l'école publique
- Association Mon Village
- Théâtre le 8 avril 2023
- Bilan de la fête de l'enfance du 25 mars 2023
- CADS

MAIRIE DE
CHÈVREMONT

2 rue de l'Église
90340 CHÈVREMONT

■ Accueil :
03 84 21 08 56

- Horaires :
- Lundi : 8h à 12h
 - Mardi : fermé
 - Mercredi : 8h à 12h
 - Jeudi : 13h à 17h
 - Vendredi : fermé
 - Samedi : 9h à 12h

■ Courriel :
mairie@chevremont.fr

■ Site internet :
www.chevremont.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FÉVRIER 2023

Le Conseil Municipal du 23 février dernier a validé l'adhésion de la Commune au dispositif de signalement des actes de discrimination et de harcèlement prévu par la législation.

Il a aussi adopté l'adhésion à Belfort Tourisme pour la promotion du minigolf (45 €) et l'attribution d'une subvention à la Prévention Routière qui intervient à l'école publique (300 €).

L'achat d'un tracteur neuf en remplacement du tracteur (immatriculé en 1986), du tractopelle et d'une tondeuse autoportée a été également validé.

Les travaux forestiers 2023 (12 545 € TTC) ont fait l'objet d'un avis favorable du Conseil, ainsi que plusieurs petites ventes de bois concernant les parcelles 5, 7, 8 et 29.

Le Conseil a aussi été informé du renouvellement de l'adhésion de la Commune au groupement de commande régional pour la fourniture de gaz.

LES BEAUX JOURS ET LE BRUIT : RAPPEL DES HORAIRES

Avec les beaux jours, chacun est heureux de profiter de sa terrasse. Il est donc important de limiter les bruits de voisinage et de respecter les règles afin que nous puissions mieux vivre ensemble.

Travaux et chantiers : les nuisances sonores sont interdites entre 20h et 7h ainsi que les dimanches et jours fériés.

Bricolage et jardinage : les outils bruyants (scies mécaniques, tronçonneuses, tondeuses à gazon) peuvent être utilisés :

- du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,
- les jours fériés de 10h00 à 12h00,
- les dimanches, ils sont interdits.

Pour information, la benne à déchets verts sera inaccessible du lundi 24 avril au jeudi 27 avril.

Animaux : Article 9 de l'arrêté Préfectoral :

« Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. »

Décret 95-408 du 18 avril 1995 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, arrêté Municipal N°13/2018 du 26 mars 2018 et arrêté Préfectoral N°2015105-0005 du 15 avril 2015.



CIVISME : RAPPEL RAMASSAGE DES DÉJECTIONS CANINES

Pour rappel, les déjections canines sont interdites sur la voie publique et tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, à leur ramassage sur toute ou partie du domaine public communal. Le non-respect de cette mesure est sanctionné par une amende.

EMPLOIS SAISONNIERS

La Commune lance sa campagne de recrutement pour les emplois saisonniers (postes pour les ateliers municipaux et pour le mini-golf).

Nous invitons les jeunes Chèvremontois de plus de 18 ans à déposer leur candidature en Mairie ou par mail à mairie@chevremont.fr avant le 30 avril 2023.

RAPPEL : INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE PUBLIQUE - RENTRÉE 2023

Les inscriptions à l'école maternelle de Chèvremont pour les enfants nés en 2020 et pour les enfants nés en janvier et février 2021, se feront du 27 mars au 7 avril 2023.

Il est nécessaire de **prendre rendez-vous** auprès du directeur Fabien MARMORAT au 03 84 21 35 31 en appelant, de préférence, le jeudi.

ASSOCIATION MON VILLAGE

Après-midi jeux de société, samedi 15 avril 2023 de 14h30 à 18h : belote, tarot, jeux de plateau à la Chougalante. Activité gratuite, ouverte à tous. Des jeux sont disponibles sur place mais vous pouvez également apporter vos jeux pour passer un après-midi convivial. Une petite buvette sera proposée.

TROC DE PLANTES (bourse d'échange de plantes, de graines et de boutures) **le samedi 6 mai 2023** à la Chougalante. Dépôt de végétaux de 13h à 16h, troc de 14h à 17h, possibilité d'achat à partir de 17h, pour ceux qui n'ont rien à échanger et qui souhaiteraient néanmoins acquérir des végétaux.

Principe et charte de bon fonctionnement :

1. L'objectif de la manifestation est de mettre en relation toutes celles et ceux qui s'intéressent aux plantes et à l'environnement, de créer un lien, d'échanger ses expériences et d'animer la vie sociale et collective du village.
2. Le troc de plantes doit être un moment convivial d'échanges gratuits de plantes d'intérieur et d'extérieur et de partage de conseils pratiques sur le jardinage.
3. Les plantes autorisées sont : les vivaces, les arbustes, les plantes aromatiques, les cactées, les plantes d'appartement, les petits fruitiers et les graines en sac.
4. Les plantes dites "invasives" ne doivent pas faire partie de l'échange.
5. Il est également possible de donner sans contrepartie.
6. Aucune plante prélevée dans la nature ne sera acceptée.

Le troc : aucune vente n'est autorisée entre les participants. Les échanges se font librement, sans monnayage d'argent et sans considération d'équilibre entre ce qui est apporté et ce qui est emporté, grâce à un système de jetons. Chaque participant se verra attribuer des jetons en fonction des espèces apportées. Le nombre de variétés identiques échangées devra être raisonnable et pourra être limité par l'organisateur.

L'étiquetage : pour être acceptés, les plantes et les sachets de graines devront être étiquetés et identifiés par le déposant avec un maximum d'informations : nom, variété, caractéristiques (taille, couleur, floraison), conseil de culture ...

Le règlement complet peut vous être communiqué par Claude Bogner au 03.84.22.01.19.

L'association Maïdan sans Frontières a souhaité réunir les familles ukrainiennes à l'occasion de la fête de Pâques orthodoxe le dimanche 16 avril et "offrir quelques chocolats" aux 144 jeunes enfants ukrainiens de moins de 12 ans, actuellement réfugiés dans le Territoire de Belfort. L'association Mon Village a décidé de participer à cette action généreuse.

Sortie en bus à Constance et à l'île Mainau le 16 juin 2023, organisée par l'Association Bessoncourtoise d'Animation : tarif adhérents 75 €, non adhérents 90 €, forfait tout compris avec guide, déjeuner, boissons et entrée. Inscription avant le 15 avril 2023 et renseignements auprès de Liliane Chardot au 06 74 53 53 94, dans la limite des places disponibles.

Club de randonnées :

Mardi 4 avril : Petit-Croix – Montreux-Château – environ 7,5 km – dénivelé négligeable (départ vers la Mairie).

Mardi 18 avril : le barrage de Michelbach au départ d'Aspach-le-Bas – environ 7,5 km - dénivelé négligeable (vacances scolaires).

Jedi 4 mai : le chemin de la mémoire et de la paix (Village d'Ecot, Doubs) – environ 8 km avec un dénivelé de 190 m environ.

Rendez-vous sur la place des fêtes à Chèvremont à 13h15 pour le covoiturage.

En cas de mauvais temps, les balades sont annulées.

Merci de vous inscrire impérativement auprès de Nicole et Pierre LAB au 03 84 22 06 70 ou de Claude BOGNER au 03 84 22 01 19.

THÉÂTRE LE SAMEDI 8 AVRIL 2023

SPECTACLE DE THÉÂTRE INTERGÉNÉRATIONNEL
de l'école de Sophie Chanez

Samedi 08 AVRIL 2023

20h



RETROSPECTIVE
DE MOLIÈRE À JEAN-BAPTISTE

À LA CHOUGALANTE
4 RUE DE L'ÉGLISE 90340 CHEVREMONT
20H
RESERVATION OBLIGATOIRE 06 09 14 04 32
Place LIMITÉE
ENTRÉE LIBRE - TARIF EN CONSCIENCE

BILAN DE LA FÊTE DE L'ENFANCE ORGANISÉE

LE 25 MARS 2023

Malgré la pluie, les acteurs autour de l'enfance à Chèvremont ont répondu présents pour cette première édition des portes ouvertes communes du village.

Visite des locaux, présentation des services, animations étaient au rendez-vous.

Petits et grands Chèvremontois se sont déplacés pour découvrir la rénovation des locaux, l'équipe enseignante, les services petite enfance et enfance jeunesse, les activités de loisirs proposées dans le Village et pour partager un café avec la CAPE et les élus de la Commune.

Merci à tous les participants.

CADS : BESOIN URGENT DE SANG



CHÈVREMONT AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Collecte sur rendez-vous, vendredi 7 avril de 16h à 19h à la Chougalante.

Réservé sur dondesang.efs.sante.fr ou par téléphone au 06 47 48 01 42.